NOUVEAU SYSTÈME DE MÉDICATION,

OU

LA MÉDECINE PAR LES VAPEURS.

Miseris succurrere......
VIRG.



MARSEILLE,
Chez Antoine RICARD, Imprimeur du Roi, de la Ville et de la Préfecture, rue Cannebière, n.° 19.

1821.

NOTICE

SUR

L'ÉTABLISSEMENT DES BAINS ET DES DOUCHES DE VAPEURS,

Rue de la Palud, N.° 65;

Par M. BOULAND, Docteur en Médecine, Ex-Chirurgien de 1.re Classe de la Marine, Médecin ordinaire de Son Altesse Royale le Prince FERDINAND, Gouverneur général de la Haute et Basse Autriche, etc.

Miseris succurrere....
VIRG.

L'ESPRIT de recherche qui anime aujourd'hui la médecine, doit plaire surtout à ceux qui, convaincus de la nécessité de ménager un organe aussi essentiel que l'estomac, cherchent à porter l'action des remèdes à la surface du corps, plutôt que sur le centre où les crises qu'ils excitent risquent bien plus de fatiguer toute l'économie. (*)

Ce sont les inconvéniens attachés à l'administration de certains remèdes à l'intérieur, qui ont déterminé quelques habiles praticiens à tenter de

(*) Ainsi, par exemple, l'effet d'un médicament administré à l'intérieur dans les nombreuses maladies de système lymphatique ou nerveux, de l'appareil biliaire, urinaire, &c., n'est point indifférent pour l'estomac et les intestins, qui en reçoivent souvent des impressions fâcheuses, et deviennent quelquefois le siége des maladies plus graves que celles qu'on se proposait de guérir. De là, les phlegmasies chroniques, les squirrhes, et autres affections organiques, les débilités, les spasmes de cet organe, &c.

les introduire par la peau, qui a la propriété d'absorber les substances fluides ou gazéfiées avec lesquelles on la met en contact.

Les premiers essais dans ce genre furent tentés par la méthode de la médecine par les frictions; mais l'expérience apprit bientôt que ce mode d'administration ne remplissait pas, dans bien des circonstances, les conditions les plus favorables à l'absorption cutanée, parce que, sous la forme liquide, les substances médicamenteuses n'ont pas acquis la plus grande divisibilité possible pour s'introduire avec facilité dans le système vasculaire général, la peau n'étant pas exposée à une température assez élevée pour faciliter l'exercice de la fonction absorbante. On essaya donc la méthode de la médecine par les vapeurs, et on réussit.

C'est à l'imitation de ces habiles praticiens qui ont introduit les premiers dans la pratique ce puissant moyen thérapeutique, qu'on se croit fondé à préférer cette dernière voie, comme la plus propre à administrer par l'absorption cutanée tous les médicamens susceptibles de se dissoudre dans l'eau en vapeur, ou de se volatiliser dans le calorique. En effet, par ce procédé, la peau soumise à l'action d'une douce chaleur, est dans l'état le plus favorable à l'absorption. Cette fonction s'exerce à la fois dans tous les sens sur les substances

qui ont acquis toute la divisibilité possible et dont aucun mélange ne peut altérer les propriétés ; tandis qu'en friction, outre que le médicament n'est pas divisé en molécules assez fines pour être facilement absorbé, il est toujours uni à un excipient qui le dénature plus ou moins, irrite et crispe la peau et en bouche les pores.

La méthode de la médecine par les vapeurs est aujourd'hui généralement employée, et le serait encore davantage, si la plupart de ceux qui pourraient la prescrire, l'avaient assez méditée, et si les personnes auxquelles elle est utile la connaissaient mieux, ou n'en étaient pas détournés par une foule de préjugés que la défiance ou l'intérêt propagent, et que le temps et l'expérience finiront par détruire.

Convaincu moi-même, par ma propre expérience, de l'utilité et des avantages nombreux que la médecine en retire dans le traitement d'un grand nombre de maladies, je me laissai entraîner, il y a un an, au désir de seconder le zèle qui anime les médecins de cette ville pour la propagation des entreprises utiles à l'humanité, en formant, pour ma pratique particulière, un établissement de ce genre qui pût remplir toutes les indications. J'ai voulu pressentir le goût des Marseillais : le succès a dépassé mes espérances. Je me trouve donc

tout naturellement engagé à lui donner l'extension dont il est susceptible, en le rendant public.

Déjà la plupart des grandes villes de France ont senti les heureux effets de ce nouveau système de médication. Marseille, qui ne possédait encore qu'un très-petit nombre de boîtes fumigatoires, était le plus en retard.

On se flatte donc qu'un établissement de ce genre, formé sur un plan général de médication cutanée, sera favorablement accueilli du public.

Les quatre saisons de l'année sont également favorables à l'administration des bains de vapeurs, parce que l'expérience a prouvé, contre le préjugé vulgaire, que, même pendant l'hiver, l'excitation cutanée étant fortement établie après un bain de vapeurs, on peut s'exposer à un froid très-vif, sans éprouver d'incommodité.

Un autre préjugé, dont on revient chaque jour, est de croire que les bains de vapeurs affaiblissent et que leur usage trop fréquent est nuisible. Je citerai à l'appui d'une assertion contraire, les nombreuses observations recueillies par le docteur Galès et autres praticiens très-recommandables, qui constatent que des malades ont pris jusqu'à 280 bains, sans en être incommodés: et s'il m'était permis de citer une observation de ma pratique particulière, j'indi-

querais un malade attaqué d'une maladie chronique très-compliquée, qui est au 260.me bain, sans avoir éprouvé d'autre infirmité que celle de son état, qui est sensiblement amélioré.

Les malades seront dirigés dans l'emploi des bains et des douches de vapeurs par leurs médecins particuliers, dont on s'empressera à seconder les intentions. Ce sont eux qui détermineront l'espèce de bain et de douche, la quantité et la nature des médicamens dont la vapeur doit être composée, la durée de son action, etc.

Mes occupations ne me permettant pas de consacrer à cet établissement autant de temps que je l'ai fait jusqu'à ce jour, je m'y tiendrai néanmoins tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à midi, pour recevoir les personnes qui désireront me consulter sur ce nouveau mode curatif, ou pour recevoir les malades qui me seront personnellement adressés par mes confrères, et indiquer aux gens de service le genre de moyen qui leur sera prescrit.

DESCRIPTION DES APPAREILS.

Cet établissement se compose d'une étuve, des bains par encaissement et d'un appareil pour les douches.

BAIN D'ÉTUVE.

L'étuve est destinée aux bains généraux, aux douches et au massage. Pour obtenir les bains généraux, on laisse échapper une vapeur simple ou aromatique, qui remplissant l'étuve, enveloppe tout le corps et y porte une chaleur plus ou moins forte. C'est le bain *à la Russe*, *à l'Égyptienne*. La vapeur est-elle réunie en un seul jet, et poussée avec force sur la peau? c'est la douche qui peut être locale ou générale, suivant qu'elle est alternativement promenée sur toute la surface du corps, ou seulement sur une partie.

La colonne de vapeur peut être dirigée sur l'uterus, dans le rectum, à l'aide des tuyaux appropriés à cet effet; des conques de formes diverses servent à la concentrer dans un point déterminé. Le corps étant arrosé de vapeur, est-il en outre soumis à des frictions, d'abord douces et ensuite rudes et fortes? les membres,

la poitrine et le ventre, sont-ils tour à tour comprimés, pressés mollement et pétris pour ainsi dire? les articulations sont-elles pliées et agitées en tout sens? C'est ce qu'on appelle le massage: pratique chère à tous les peuples de l'Asie, et dont peut-être nous négligeons trop l'avantage.

BAIN A L'ORIENTALE.

Le procédé pour les bains d'étuve dit à *l'Orientale*, différent de ceux des orientaux et présentent de plus grands avantages. Le sujet est couché sur un lit de canne; au-dessous de ce lit et dans toute la longueur, est établi un réservoir en cuivre, où s'introduit la vapeur simple ou composée, et qui est criblée de trous capillaires dans toute sa partie supérieure, de sorte qu'on reçoit les vapeurs sur tout le corps à la fois. Lorsque le malade a été exposé pendant un certain temps à l'action de ces vapeurs, il est frictionné, massé, etc., sans qu'on soit pour cela obligé de suspendre la fumigation.

BAIN A LA RUSSE.

Pour le bain à la Russe, le malade est assis, comme dans le nord, sur un gradin plus ou moins élevé, suivant qu'on veut l'exposer à une

plus ou moins haute température; mais le jet de vapeur simple ou composée, qui remplit l'étuve, est continu, constamment renouvelé, et brisé par une cloche criblée de trous capillaires.

BAIN PAR ENCAISSEMENT.

Dans l'étuve, le corps entier est enveloppé d'un nuage de vapeur, la tête aussi bien que les autres parties. Dans le bain par encaissement, l'appareil n'embrasse le corps que jusqu'au cou, ou jusqu'au milieu du tronc. Il n'y a que les parties plongées dans la caisse qui sont baignées par la vapeur qu'elle renferme. Cet appareil sert à administrer deux espèces de bains, le bain de vapeurs sèches, et le bain de vapeurs humides. A ce double avantage, il en réunit plusieurs autres. Le malade peut y être couché sur un lit de canne, et recevoir la vapeur comme dans un bain d'étuve à l'Orientale. Il peut également y recevoir des douches sur les parties affectées, pendant qu'il y est exposé à une fumigation générale. La caisse peut n'être remplie que de vapeurs sèches et de vapeurs humides mêlées ensemble, ou bien de l'une et de l'autre successivement. Par exemple, à un bain de vapeur sèche, composée de soufre, de mercure ou de toute autre substance, capable

d'irriter la peau, on peut faire succéder un bain de vapeur humide, émolliente, ou aromatique, qui la lave et la parfume. On peut également avec la plus rigoureuse précision, graduer la température, l'augmenter ou la diminuer. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que les vapeurs ne peuvent s'échapper de la caisse, et que les organes de la respiration sont parfaitement à l'abri de toute impression fâcheuse. On peut même, jusqu'à un certain point, ouvrir la caisse, sans que les vapeurs se répandent au dehors. On les voit onduler à l'ouverture et se précipiter dans l'intérieur de la caisse, d'où elles sortent par des tuyaux d'appel destinés à leur émission. Dans tous les cas, avant que le malade sorte du bain, on vide parfaitement la caisse en quelques secondes, et sans la moindre diminution de température.

Lorsqu'on veut soumettre la tête à l'action de la vapeur, on se sert d'une sorte de boîte garnie au-dedans d'un coussinet sur lequel appuye la face: la bouche, le nez et les yeux sont seuls garantis de l'action de la vapeur, et le malade respire commodément. Cette boîte n'a aucun des inconvéniens du capuchon.

DOUCHES.

Les douches se composent de toutes les substances qui peuvent se dissoudre dans l'eau réduite en vapeur, et lui communiquer quelqu'un de leurs principes. Au moyen des conques de forme diverse, elles peuvent être dirigées sur un point très-circonscrit. Ces conques ont de plus l'avantage de garantir les parties voisines de l'action des vapeurs chargées de principes actifs. D'autres conduits ou cornets servent, les uns à augmenter l'intensité de la chaleur, au point de rubéfier et même de cautériser la peau, les autres à porter les vapeurs sur certains organes profondément situés. On conçoit les effets que la médecine doit obtenir de l'action rubéfiante et caustique de la douche.

Tels sont les appareils qui forment la base de cet établissement ; ils sont faits sur le modèle de ceux établis à Lyon, par M.r Rapou, lesquels réunissent tous les avantages des machines à vapeur inventées jusqu'à ce jour. Les Sociétés de Médecine de Lyon et de Paris les ont reconnus comme les plus parfaits et les plus complets que l'on connaisse en ce genre, d'après les rapports qui ont été faits à ce sujet.

MALADIES

Qui doivent faire préférer la Médecine par les vapeurs, d'après l'observation.

L'expérience a proclamé depuis long-temps les nombreuses cures opérées par l'usage méthodique des bains de vapeurs.

Les effets généraux de ces bains, sont de relâcher et adoucir la peau, de la maintenir dans un état d'élasticité et de souplesse remarquable. On peut donc les considérer comme le meilleur cosmétique que les femmes peuvent employer.

D'après les nombreuses observations des premiers praticiens français, les bains de vapeurs sont particulièrement efficaces contre les maladies cutanées, éruptives et chroniques, telles que les dartres, la gale, l'érysipèle, la couperose, les taches hépatiques, le prurigo, la teigne, etc. Les rhumatismes, diverses affections nerveuses, telles que l'hysterie, l'hypocondrie, etc. La paralysie, le marasme, la goutte, les maladies lymphatiques, les tumeurs anomales, articulaires, les roideurs des muscles, les gonflemens douloureux des jointures, les engorgemens divers, les gi-

bosités récentes ou déviation de l'épine, les affections scrofuleuses, les maladies vénériennes anciennes, accompagnées d'éruption, de douleurs ostéocopes, etc.

Les bains de vapeurs sèches qui comprennent les fumigations diverses, en produisant d'abondantes transpirations, sont très-favorables aux maladies qu'on attribue à la suppression de cette excrétion cutanée. Ils sont surtout remarquables sur les gales anciennes, invétérées, compliquées et rebelles, qui les amortissent et les éteignent comme par enchantement. Ils deviennent également un moyen efficace dans plusieurs autres affections, telles que les douleurs rhumatismales, chroniques, la sciatique, enfin certains engorgemens scrofuleux qui sont des engorgemens atoniques du système lymphatique.

La théorie la plus rationnelle des affections catarrhares, dépose en leur faveur. En effet, les phlegmasies récentes des membranes muqeuses cèdent à une sueur abondante; et comme il n'existe pas de meilleur sudorifique pour provoquer plus abondamment la sueur, ces bains sont très-utiles pour guérir un rhume, un état fluxionnaire.

Les femmes enceintes ne peuvent employer un meilleur moyen pour relâcher, détendre la

peau, prévenir les gerçures et les rides, et se disposer à un heureux accouchement.

Ces bains sont également employés avec succès dans le traitement des douleurs vagues, bouffissures, engorgemens ou empâtemens du tissu cellulaire, ou autres maladies qui surviennent à la suite de couches, et que le peuple attribue à un *lait répandu*.

Quand l'exhalation cutanée n'est pas entretenue par une vie active, il est utile de la provoquer de temps en temps par des moyens gymnastiques; et quel moyen plus propice que l'usage des bains de vapeurs! Dans l'état ordinaire de nos habitudes sociales, rien ne serait donc plus propre à maintenir la peau dans l'excitation la plus favorable à l'exercice régulier de ses fonctions, que ces bains pris à des intervalles convenables.

Dans la plupart des *maladies aiguës*, le médecin se propose de modifier les symptômes, tels que douleur, tension, chaleur, insomnie, soif, malaise, anxiété, qui entravent la marche de la nature et rendent si souvent ses efforts impuissans. On parviendrait plutôt à ce but, en associant aux moyens ordinaires *les vapeurs humides*, qui administrées convenablement, relâchent la peau, assouplissent les membres,

modèrent la douleur et procurent le sommeil. En épanouissant l'organe cutané et le tissu subjacent, elles produisent une détente générale de tout le système, une sorte de déviation du dedans au dehors. Elles répartissent également les forces de la vie et préparent des crises salutaires.

S'il est difficile de révoquer en doute l'utilité de ces bains dans les maladies aiguës, à plus forte raison ne peut-on pas contester les avantages extraordinaires qu'on obtient tous les jours de leur usage dans la curation des *affections chroniques*. En effet, quand on veut produire une fièvre locale ou générale, activer la circulation capillaire, augmenter ou modifier les propriétés vitales de la peau, déterminer une excitation plus ou moins forte sur cet organe, en un mot, pour guérir une *maladie chronique*, qu'on obtient ou en favorisant la résolution d'un engorgement, la résorption ou l'excrétion d'un fluide épanché ou retenu, en déplaçant une irritation fixée sur un organe, ou en faisant cesser un spasme, les remèdes actifs dont on a tant préconisé les effets admirables, les topiques, les excitans, les alkalis, les acides, ne présentent pas à beaucoup près dans ces cas les avantages des bains et des

douches de vapeurs, à l'aide desquels on peut remplir toutes ces indications avec la plus grande inocuité pour le malade.

Enfin, les avantages de ces bains dans l'administration des douches, ne sont pas moins incontestables. Un grand nombre d'affections qui résistent opiniâtrément à tous les traitemens imaginables, cèdent avec facilité à l'action des douches de vapeurs, en excitant vivement les propriétés des organes sur lesquels on les dirige. On les emploie avec le plus grand succès dans les rhumatismes chroniques, la sciatique, les paralysies locales, les engorgemens divers, les tumeurs lymphatiques, les roideurs articulaires, la rétraction des muscles, les ulcères atoniques, les dépôts froids, etc.

N. B. *Le Prix des Bains et des Douches se trouve ci-derrière.*

PRIX

DES BAINS ET DES DOUCHES DE VAPEURS.

	Par Abonnement de 20 billets.	de 12 billets.	de 6 billets.	Pour un bain.
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
Bain de vapeurs humides, émollientes, aromatiques, sulfureuses	2	2 50	3	3 50
Hydro-sulfurées, sédatives. . . .	2 50	3	3 50	4
Bain de vapeurs sèches, aromatiques, sulfureuses.	2	2 50	3	3 50
De cinabre ou autres préparations mercurielles.	2 50	3	3 50	4
De succin.	2 75	3	3 75	4 50
Douche locale de vapeurs émollientes, aromatiques, ou sédatives.	2 25	2 50	3	3 75
Hydro-sulfurées	3	3 50	4	4 75
Bain d'étuve à la Russe	. . .	. . .	. . .	. .
Bain à l'Orientale de vapeurs émollientes ou aromatiques, avec friction, massage, etc.	. . .	. . .	. . .	. .
Douche générale ou bain de vapeurs par aspersion	. . .	. . .	. . .	. .
Massage, friction, etc. pratiqués pendant la douche, après les bains par encaissement . . .	1	1	1	1

Nota. La douche de vapeurs émollientes, aromatiques ou sédatives, prise concurremment avec le bain par encaissement augmente d'un franc le prix indiqué pour ce dernier.

Le prix des bains de vapeurs de camphre, d'opium, de castoréum, de musc, etc., sera relatif à celui de ces diverses substances, à moins qu'elles ne soient fournies par les personnes qui en feront usage.